

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.  
9 — 02 — — Omnibus.  
1 — 45 — — soir, Omnibus.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 19 — — Omnibus.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
8 — 41 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 57 — — soir, Omnibus.  
10 — 34 — — Poste.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

On mande de Salzbourg au journal le *Débat*, de Vienne :

« On méconnaîtrait d'une manière inexcusable les tendances de nos cercles influents si l'on croyait que l'entrevue austro-française de Salzbourg est dirigée contre une puissance tierce quelconque. Cette entrevue a pris naissance dans le plus sincère amour de la paix, lequel se manifeste de la manière la plus positive dans le fait qu'on ne songe nullement à mettre en question les faits déjà accomplis. Loin de là, on les accepte franchement dans toute leur signification et toute leur portée.

« En ce qui concerne la Prusse, dit le *Débat*, l'Empereur des Français considère le traité de Prague, ainsi que les démarches faites par la Prusse au sujet de l'union douanière allemande, comme des faits auxquels on ne doit pas toucher.

« La reconnaissance de la situation nouvelle est tellement dégagée de toute restriction et tellement affranchie de toute arrière-pensée que l'on espère pouvoir convaincre complètement la Prusse des tendances et des buts pacifiques de l'entrevue de Salzbourg.

« D'après le *Débat*, les cabinets de Vienne et de Paris, se plaçant ouvertement et loyalement sur le terrain des faits accomplis, on croirait offrir à la paix de l'Europe une garantie puissante et efficace si l'Autriche et la France adoptent dans toutes les questions qui surgiront les mêmes points de départ pour juger et traiter ces questions.

« L'article du *Débat* se termine ainsi : « Les bruits d'une alliance défensive et offensive entre l'Autriche et la France sont » dépourvus de fondement. On n'aspire à » Salzbourg qu'à s'entendre pour réaliser une » conformité de vues et d'appréciations sur » les questions pendantes, et l'on n'a pas » d'autre but et d'autre espoir que de garan- » tir la paix au moyen de cette entente. »

L'agence Reuter publie la nouvelle suivante :

Vienne, 21 août. — Un télégramme semi-officiel de Salzbourg annonce que jusqu'ici des conversations confidentielles ont eu lieu entre les deux Empereurs d'une part, entre l'Empereur Napoléon, le baron de Beust et le prince de Metternich de l'autre. On a parlé de la question d'Orient.

Des feuilles du soir disent que dans les négociations il a été question de toutes les affaires européennes. Les conférences continueront : elles ont été protocolisées. On a reconnu que la paix était nécessaire.

Le nouveau *Fremdenblatt* assure que les entrevues des souverains ont abouti à une alliance défensive, et qu'on évitera avec soin toute politique d'agression.

L'archiduc Louis-Victor a reçu la grand-croix de la Légion-d'Honneur.

Le ministre des finances de Becke aurait été appelé à Salzbourg en raison des difficultés qui s'élevaient entre lui et son collègue hongrois. Les deux ministres auraient donné leur démission.

Dans les cercles financiers, il est question d'un nouvel emprunt. MM. de Rothschild, de

Paris, seraient disposés à négocier avec le gouvernement pour 40 ou 50 millions de florins rassemblés par une opération de crédit.

Nous croyons savoir que M. Werther, l'ambassadeur prussien à Vienne, a reçu l'ordre de son gouvernement de remercier personnellement l'empereur François-Joseph de la marque de sympathie que ce dernier a bien voulu accorder à une ville prussienne frappée récemment par un désastre inattendu.

On se souvient que François-Joseph a envoyé une somme de 100,000 florins, à l'occasion de l'incendie qui a dévoré à Francfort-sur-le-Mein l'ancienne cathédrale de l'ex-ville libre.

On lit dans le *Courrier français* :

La publication en Italie de la lettre du maréchal Niel au commandant de la légion d'Antibes a produit une émotion qui va rendre bien plus difficile la position respective des cabinets de Florence et des Tuileries.

Les journaux de tous les partis s'expriment avec une grande violence, et le *Diritto* va jusqu'à demander si l'honneur même du gouvernement impérial et la dignité de la France ne sont pas engagés dans ces contradictions entre la lettre du ministre de la guerre et la convention de septembre, l'une et l'autre rapprochées du démenti du *Moniteur*.

La *Reforma* s'exprime en termes encore plus forts, s'il est possible, et arrive à cette conclusion : « L'attitude de l'Italie lui est désormais impérieusement prescrite ; c'est à » la France à choisir entre la paix ou la » guerre. »

Enfin l'*Opinione*, organe du gouvernement italien, dit : « Cette lettre n'est pas l'expression d'une politique loyale (*schietta*) ni d'une » politique ferme et digne de la France. Cette » politique d'équivoque, si la France y persistait, ferait inévitablement surgir des difficultés entre les deux pays, à la plus grande » joie des ennemis de l'Italie et de l'empire. » Nous devons donc insister, et c'est notre » droit d'obtenir que le gouvernement français retire sa protection de la légion d'Antibes. »

Le *Diario de Barcelone* donne la pièce suivante :

Extrait officiel des dépêches publiées par ordre du très-excellent capitaine général.

Dans la province de Lérida, la faction Contreras, qui s'est prononcée à Viella, a surpris un détachement de vingt-et-un carabiniers ; elle était forte de près de deux cents hommes. Le 18 elle était à Labora et le 19 à Soro ; le bataillon de Las Navas est à sa poursuite. La bande qui s'était formée à Ayton s'est dissoute, serrée de près par une colonne qui a saisi de nombreuses armes très-mauvaises.

La majeure partie des individus de cette bande fait sa soumission à l'autorité. A Gérone, aucune faction. Celle qui est entrée avec Pierrad et non Contreras ni Milans, comme on l'avait dit, a été poursuivie ; elle est rentrée en France où elle a été désarmée par l'autorité française, et les hommes qui en faisaient partie, y compris Pierrad, sont enfermés dans la citadelle de Perpignan. Il règne en cette province la plus grande tranquillité et un esprit parfait.

## FEUILLETON.

2

## UN AMI DE MOZART

(Suite.)

Dans cette même année 1762, ils se rendirent à Vienne, toujours accompagnés du père et de la mère, jouèrent à la cour et reçurent de l'empereur de très-chaleureux compliments. Wolfgang eut là l'occasion de faire un merveilleux tour de force. François I<sup>er</sup>, qui avait alors l'humeur gaie, lui dit en riant : « Ce qui serait plus extraordinaire encore que ce que vous faites, ce serait de jouer avec un seul doigt sur un clavecin caché. » Théophile, sans laisser paraître le moindre embarras, ni la moindre surprise en entendant ces étranges paroles, se mit aussitôt à jouer d'un seul doigt avec une prodigieuse facilité.

Il demanda ensuite qu'on mit un voile sur les touches de l'instrument, et continua ainsi avec autant de précision et de justesse que s'il avait fait de longues études pour exécuter ce tour.

« C'est vraiment prodigieux ! exclama Karl avec admiration, un enfant de six ans !

— Tu devines l'admiration qu'il causa. Je le vis revenir à Salzbourg, tenant précieusement un petit violon dont lui avait fait présent un grand personnage. Il s'amusaît quelquefois avec ce petit instrument qu'il aimait beaucoup. Il me parlait avec modestie de ses triomphes à Vienne.

Peu de temps après, l'excellent violon Wenzl, qui s'essayait à composer, vint chez Mozart père et lui demanda ses conseils sur six trios qu'il avait récemment terminés. Schachtner, trompette de la musique du prince-archevêque, l'un des hommes auxquels le petit Théophile et moi nous étions sincèrement attachés, était présent quand entra Wenzl avec sa musique. « — Le père, me dit Schachtner, devait jouer de la basse, Wenzl le premier violon, et moi je devais faire la partie du second violon.

« Le jeune Mozart sollicita l'autorisation d'exécuter cette dernière partie, mais son père le gronda de cette prétention enfantine. Il fit remarquer à Théophile avec une grande apparence de raison que, puisque ce dernier n'avait pas reçu de leçons régulières de violon, il ne devait pas être en état de bien jouer. Le fils répliqua que, pour jouer le second violon, il ne lui semblait pas indispensable d'avoir reçu des leçons. Le père, à moitié fâché de

cette insistance, lui ordonna de s'en aller et de ne plus nous interrompre. Théophile en fut tellement affligé, qu'il commença à pleurer à chaudes larmes.

« Au moment où il se retirait d'un air désespéré avec son petit violon, je demandai qu'on lui permit de jouer avec moi. Le père y consentit après bien des difficultés. Eh bien ! dit-il à Wolfgang, tu pourras jouer avec M. Schachtner, mais à la condition que ce sera tout doucement et qu'on ne l'entendra pas ; sans cela, je te ferai sortir sur-le-champ. Nous commençons le trio, et le petit Mozart joue avec moi. Je ne fus pas longtemps à m'apercevoir, avec le plus grand étonnement, que j'étais tout-à-fait inutile. Sans dire un mot, je mis mon violon de côté, en regardant le père, qui versait des larmes de tendresse. »

« Je le crois bien ! s'écria Marie, qu'il devait être heureux et fier d'avoir un tel fils !

« Oh ! n'est-ce pas, Marie ? dit Karl ; que j'envie cette riche organisation !

« En 1765, c'est-à-dire à l'âge de sept ans, Théophile fit en Europe une tournée qui le rendit célèbre ; elle commença par Munich, où il joua un concerto en présence de l'Électeur. Il parcourut Magdebourg, Manheim, Francfort, Coblenz,

Bruxelles, donnant des concerts et jouant avec sa sœur devant les princes du pays. Ils arrivèrent à Paris au mois de novembre et y restèrent cinq mois. A Versailles ils se firent entendre en présence de la cour... Mais je m'arrête... ; quand je parle de Mozart, je suis inépuisable, et je vous ennuie peut-être ?

— Nous ennuyer ! fit la jeune fille avec reproche. — Pouvez-vous nous ennuyer en nous parlant de lui ? continua Karl ; vous savez bien que vous nous avez appris à l'aimer !

— Je le sais, en effet, et je voulais te voir imiter un tel modèle.

— Pour suivre ses traces il me faudrait son génie.

— Mais ne désespérons pas : tu as du talent, tu es jeune... il ne te manque que la gloire, tu l'obtiendras.

II.

La conversation continua encore ; Wilhem Halfner se reprit à parler de Mozart. Comme il le disait lui-même, il était intarissable sur ce sujet. A cette époque, en 1825, il avait soixante-cinq ans, et il conservait un pieux souvenir de son illustre ami. Il s'oubliait volontiers de longues heures à parler

Dans la province de Tarragone les bandes fuient de toutes parts; le commandant général avise que le soulèvement est complètement dominé et que beaucoup de factieux font leur soumission. Le très-excellent capitaine général a publié pour cette raison un bando d'amnistie à quiconque se présentera avant trois jours. L'esprit des troupes est parfait.

Le colonel chef d'état-major,  
Signé : FRANCISCO NEBOT.

On lit dans la *Liberté* :

Nous recevons la dépêche suivante, expédiée de la frontière d'Espagne dimanche matin à 8 heures 12 minutes :

« Engagement sérieux le 22 à Linas, près Ayerbe. Les troupes royales ont été complètement battues. Le *Boletín oficial* de Saragosse annonce : « Général Manso de Zunega, deux » officiers, treize hommes tués, vingt-six blessés, six disparus. »

» On suppose les pertes plus grandes. »

Nous avons expliqué quelles étaient les positions des insurgés. Nous les avons montrés occupant les deux côtés d'un triangle dont l'Ebre et la ligne de Tortose à Saragosse et à Logrono serait la base. Sur l'un des côtés de ce triangle, celui des Pyrénées, les deux rassemblements principaux des libéraux espagnols se trouvaient, l'un au val d'Arau, avec Contreras, l'autre au val d'Anso.

Les dépêches officielles nous montraient Contreras en fuite, et les hommes du val d'Anso rejetés en France par-dessus les Pyrénées. Seulement elles nous rapportaient que Contreras, qui avait paru à Viella, au sommet du val d'Arau, était poursuivi à Sors, au débouché de cette vallée.

Ainsi, Contreras fuyait en marchant en avant. Les insurgés d'Anso, de leur côté, ne perdaient pas de temps. Leurs bandes, dont les dépêches officielles nous annonçaient la défaite, la dispersion et la fuite, s'avançaient rapidement dans la direction de la vallée de l'Ebre; le 22, elles étaient en plaine, franchissant la Sierra de la Pena, descendant sur la route de Saragosse, qui passe par Ayerbe.

Près d'Ayerbe, à mi-chemin entre Anso et Saragosse, elles rencontraient les troupes royales. La dépêche de Bayonne, confirmée d'ailleurs par celle de l'agence Havas, nous apprend le résultat de cette rencontre.

Ainsi, la ligne insurgée des Pyrénées décrit une conversion, un mouvement de compas. L'un des bouts de la ligne, la tête du compas, étant à Figuières, l'autre bout, la pointe, s'avance dans la vallée de l'Ebre, sur Saragosse, tandis que le milieu, descendant du val d'Arau, marche sur Lévida.

Cette ligne des Pyrénées refoule ainsi les troupes royales vers la ligne qui est le long de la mer, balayant tout le pays qui est entre

l'Ebre, les Pyrénées et la mer, et cherchant à s'assurer Saragosse comme débouché sur Madrid.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

Nous lisons dans le *Moniteur*, sous la date du 24 août :

« L'Empereur et l'Impératrice sont arrivés hier au soir, vers dix heures, à Strasbourg, venant de Salzbourg.

» Leurs Majestés ont été accueillies avec un enthousiasme indescriptible par la population de Strasbourg. Malgré l'incognito recommandé, la cathédrale, les édifices communaux et les maisons particulières étaient pavés et illuminés. Les rues étaient remplies par une foule compacte qui empêchait presque les voitures impériales d'avancer. Aucun déploiement de troupes n'avait été fait.

» Ce matin, l'Empereur s'est promené sur les remparts. Pendant ce temps, l'Impératrice a reçu dans la cour de la préfecture une députation des écoles primaires, composée de quatre à cinq cents enfants. Sa Majesté s'est fait présenter les dames inspectrices, les institutrices, et s'est promené au milieu des enfants qui l'entouraient en foule. L'Impératrice a trouvé un mot aimable pour toutes. L'Empereur s'est fait présenter les instituteurs et leur a adressé des félicitations.

» L'Empereur et l'Impératrice ont quitté Strasbourg ce matin à onze heures. Pendant le trajet de la préfecture à la gare, Leurs Majestés ont reçu de la population tout entière, accourue sur leur passage, l'accueil le plus chaleureux et le plus enthousiaste. La garnison faisait la haie.

» Leurs Majestés sont arrivées aux Tuileries ce soir à dix heures moins un quart en parfaite santé. »

— On lit dans la *Gazette d'Augsbourg* du 10 :

« On nous communique les détails suivants sur la visite de l'empereur Napoléon au gymnase (lycée) de Sainte-Anne. L'Empereur fut reçu à la porte par le directeur des études, docteur Metzger, auquel il donna la main cordialement, en lui exprimant en langue allemande le désir de revoir avec l'Impératrice les lieux où il avait séjourné comme écolier. On lui présenta d'abord une table votive et rappelant par une inscription latine que l'empereur Napoléon III avait été élève du gymnase. Cette table a été consacrée à l'Empereur par le gymnase de Sainte-Anne. Sa Majesté désigna elle-même alors les salles où elle avait fait ses études et les places qu'elle avait occupées. Elle montra, avec une animation particulière, le nom de « Louis-Napoléon » qu'elle avait gravé elle-même sur la bordure d'une fenêtre, et qui est encore très-visible; l'Impératrice eut beau-

coup de plaisir à faire voir cette inscription aux personnes de sa suite. »

— CIMETIÈRES DE PARIS. — Nous empruntons au *Sicéle* les détails qui suivent sur les futurs cimetières de la capitale :

« Le périmètre considérable de ce nouveau cimetière rendra possible l'application immédiate du décret du 23 prairial an II, relatif à l'emplacement temporaire à donner à chaque corps, et permettra de supprimer la fosse commune.

» Un chemin de fer municipal et spécial, chemin de fer à double voie, sera établi pour conduire jusqu'au nouveau champ des morts les corps et les familles qui les accompagneront.

» La tête de ligne de ce chemin de fer sera placée au pied du versant nord de la butte Montmartre : de cet endroit au cimetière de Pontoise, la distance à parcourir sera de 22 kilomètres : on mettra de 20 à 25 minutes à faire le trajet.

» En parlant du domicile du défunt, le convoi sera conduit au cimetière du Nord, de l'Est ou du Sud, suivant l'arrondissement où aura lieu le décès.

» Dans chacun de ces cimetières seront établies des chapelles de dépôt où les corps seront isolément déposés au fur et à mesure de leur arrivée; c'est là que, en présence de chaque famille, les dernières prières seront dites, les discours prononcés : c'est là enfin que la cérémonie se terminera pour les invités; des chapelles spéciales seront créées pour les cultes dissidents.

» Derrière ces lieux de dépôt, sera construite une gare de chemin de fer. Au moment du départ, les corps seraient placés dans des wagons mortuaires disposés intérieurement de manière à assurer l'isolement absolu des cercueils. Des compartiments recevront la famille et ceux des invités qui voudront aller jusqu'au champ des sépultures.

» En arrivant au cimetière de Méry, ces trains s'arrêteront dans une station couverte; les corps seront successivement descendus de leurs wagons et transportés, soit par des corbillards, soit dans des voitures à bras, au lieu d'inhumation. Cette station sera placée au centre de la première zone mise en service, puis reculée au fur et à mesure de la mise en service de nouvelles zones.

» Le trajet en chemin de fer sera gratuit pour les indigents, et pour les autres, les prix seront réduits de manière que les frais de funérailles restent à peu près les mêmes qu'aujourd'hui. Huit à dix trains partiraient tous les jours de chacun des embarcadères des cimetières Sud, Est et Nord, et pourraient par conséquent amener, au fur et à mesure de leur arrivée, les corps et toutes les personnes des convois.

» Les familles qui ne voudraient pas employer la voie de fer seront toujours libres de

faire conduire à Méry par voie de terre, dans des voitures particulières, les corps de leurs parents.

» Quant aux visiteurs qui voudront se rendre directement à la grande nécropole, ils auront trois voies différentes aux choix : d'abord le chemin municipal en question, puis le chemin de fer du Nord, et enfin le chemin de l'Ouest (gare de la rue Saint-Lazare). Ces deux derniers se raccorderont à Ermont au chemin municipal. »

— Un photographe courageux s'est rendu sur le terrain même où Maximilien est tombé criblé de balles. Le gilet, le paletot de l'empereur, le peloton d'exécution, la chapelle où il a été transporté sont ainsi représentés avec la fidélité la plus scrupuleuse sur les épreuves que l'on trouve chez M. Auguste Klein, de Vienne, 6, boulevard des Capucins, à Paris. Envoyer 4 francs en mandats ou timbres-postes. On recevra en même temps la relation authentique qu'a publiée le *Figaro* de ce déplorable événement. (000)

## Chronique Locale et de l'Ouest.

La première journée de courses a été favorisée par un temps magnifique, le soleil brillait de tout son éclat et donnait à notre fête hippique un aspect resplendissant. Toutes les tribunes étaient garnies, les toilettes les plus brillantes étaient déployées; plus de 500 équipages, tous plus beaux les uns que les autres, ont pris place dans l'enceinte de l'hippodrome.

Notre champ de course présentait dimanche ce coup-d'œil qu'on ne rencontre qu'à Saumur, et qui assure à nos courses une existence certaine et un entrain que toutes les autres villes nous envient.

1<sup>o</sup> *Course au trot.* — Un objet d'art donné par la Société des courses, pour MM. les lieutenants et sous-lieutenants de l'Ecole impériale de cavalerie, montant des chevaux d'armes et de carrière.

Vingt-deux chevaux étaient engagés. A 500 mètres du poteau, les concurrents avaient pris leur place qui a peu varié pendant le reste du parcours. La tête de la course était tenue par un groupe de sept cavaliers, et, à quelques mètres derrière, un second groupe de cinq cavaliers.

A l'arrivée, *Gisèle*, montée par M. de Bourgogne, a gagné d'une demi-longueur sur *Cunégonde*, montée par M. Azéma.

Arrivé troisième, *Antinoüs*, monté par M. de Pérignon.

2<sup>o</sup> *Prix du Conseil général de Maine-et-Loire*, 1,200 fr., pour chevaux entiers et juments de 3 ans et au-dessus, nés et élevés dans le département de Maine-et-Loire et ayant conservé, jusqu'à l'instant de la course,

d'un passé glorieux, qui lui avait semblé le sien propre, et dont il avait été fier.

Aussitôt qu'une contrariété venait l'assaillir, Karl et Marie, en prononçant le nom magique, savaient distraire leur vieil ami, leur père. En racontant les triomphes de Mozart, Halfner s'oubliait lui-même : il vivait de cette vie si courte, mais si remplie, si brillante. Il avait connu enfant ce génie musical qui étonna le monde. Il l'avait vu grandir, il avait partagé aussi ses joies après chaque tournée triomphale dans les principales villes de l'Europe; c'était pour lui un honneur qu'il appréciait vivement. Il redisait avec émotion les moindres preuves d'amitié que Wolfgang lui avait données.

Bien que Wilhem eût du goût pour la musique, il n'avait pas osé embrasser cette difficile carrière, ne se sentant pas de force à marcher à côté de son ami. Malgré les sollicitations de ses parents, qui n'étaient pas riches, il était resté jusqu'à l'âge de vingt ans sans savoir quel métier choisir. Puis, brusquement, il se décida pour celui des armes. On supposa généralement que c'était un violent désespoir qui lui avait inspiré cette soudaine résolution. Il avait reçu au lycée de Salzbourg une instruction solide qui lui valait un prompt avancement.

En 1787, dans la malheureuse campagne qu'entreprit Joseph II, de concert avec Catherine II, contre les Turcs, Wilhem Halfner se signala par un courage héroïque. Il se battit comme un lion devant Belgrade; il ne ménageait pas sa vie; il l'exposait avec toute la témérité du désespoir. Il tomba enfin, et fut laissé pour mort. Providentiellement secouru par des paysans, il revint six mois après à Vienne, où il reçut la récompense de son dévouement : il fut nommé général.

Il ne quitta le service qu'en 1792, après la mort de Mozart, laquelle fut pour lui un grand malheur. Il n'avait plus de goût à rien alors; il se renferma dans la solitude pour pleurer à son aise. Il pleura, lui, ce soldat dont l'aspect redoutable à cette époque n'annonçait pas une âme tendre.

Bien qu'il sortit fort peu, il fit cependant la connaissance d'un octogénaire nommé Humbürger, qui, comme lui, vivait seul. Ce dernier avait perdu une femme qu'il avait aimée; il n'avait pas un enfant pour consoler sa vieillesse, pas un parent... il se lia promptement à l'ex-général. Pendant quatre ans, ils causèrent des deux morts aimés. Puis un matin Humbürger ne put se lever, et, quelques jours après, son ami le conduisit à sa dernière demeure.

Le vieillard, quoiqu'il eût vécu bien simplement, laissait à l'ex-général une fortune se montant à deux millions. M. Hatker, de Vienne, était nommé exécuteur testamentaire; c'était lui qui avait entre les mains cette somme considérable et qui était chargé de la faire valoir.

Grâce à sa pension de retraite et à une petite propriété qu'il possédait, Halfner jouissait d'un revenu annuel de vingt mille francs. C'était tout ce qu'il fallait à ses goûts modestes; il laissa le riche héritage dans la maison de banque de son ami Hatker, le destinant dans sa pensée à un plus digne que lui.

Après la mort du veuf octogénaire, Wilhem se retrouva plus isolé que jamais. Son père et sa mère s'en étaient allés dans la tombe; il ne lui restait pour unique parent que son cousin; mais ce cousin était un misérable qu'il ne pouvait voir qu'avec déplaisir. La vie de célibataire lui pesait, il sentait qu'une compagne lui était nécessaire; mais un souvenir qu'il conservait encore au fond du cœur en défendait l'entrée à tout nouvel amour.

Il vécut en ermite jusqu'en 1809. Dans cette année, il fit une rencontre qui devait apporter un grand changement à son genre de vie. Par un triste soir d'hiver, après avoir longuement promené son en-

nui dans la ville de Salzbourg, il rentra chez lui lorsqu'il vit, assis contre une porte cochère, un enfant misérablement vêtu, grelottant de froid, tenant dans ses mains crispées un petit violon.

— Pourquoi restes-tu là, mon enfant? lui dit-il, saisi de pitié; il fait bien froid et il est temps de regagner la demeure de ta mère.

— Je n'ai plus de mère, monsieur, lui répondit une voix douce.

— Mais tu as encore ton père, peut-être?

— Je n'ai pas de père non plus; je suis seul au monde!

— Tu n'as pas d'asile? viens alors avec moi.

L'enfant se leva lentement, il était transi. Il se mit à trotter à côté du vieillard, ses petits pieds étaient crevassés d'engelures.

— Et comment as-tu vécu jusqu'à présent? reprit Wilhem.

— J'ai vécu en demandant l'aumône, et, pour n'avoir pas trop de honte en tendant la main, je jouais du violon auparavant. Je recueillais assez d'argent pour moi et un homme qui s'était chargé de moi après la mort de mes parents. Mais c'est un méchant homme; il me donnait à peine de quoi manger et me battait souvent.

leur qualification de chevaux de l'Ouest. — Entrée : 20 fr., pour le deuxième arrivant. Distance : 4,000 mètres en une épreuve. Trois chevaux engagés : *Melanie*, à M. le vicomte de Baracé; *Caporal* et *Elvène*, à M. le vicomte de Chemellier. *Caporal*, monté par Osborne, est arrivé premier; *Elvène* est arrivée seconde.

3<sup>e</sup> Steeple-chase. — Un objet d'art, pour MM. les lieutenants et sous-lieutenants montés sur leurs chevaux de carrière.

La série des courses militaires ont toutes présenté le plus vif intérêt. Elles ont été parfaitement menées, les obstacles ont été franchis avec assurance, il n'y a pas eu de chute.

Le steeple de MM. les lieutenants et sous-lieutenants, montés sur leurs chevaux de carrière, a été couru par seize officiers.

Est arrivé premier, M. de Sérésin, montant *Dalila*; deuxième, M. de Monspey, montant *Velleda*; troisième, M. Leynia, montant *Mi-nerve*.

4<sup>e</sup> Steeple-chase. — Un objet d'art, pour MM. les lieutenants et sous-lieutenants montés sur leurs chevaux d'armes.

Pour cette course, une difficulté s'est présentée pour décerner le prix. Après un assez long délibéré, *Intrépide*, appartenant à M. d'Hennezel, monté par M. de Bellaing, a été déclaré vainqueur.

Est arrivé second : *Paméla*, monté par M. de Pérignon.

5<sup>e</sup> Un objet d'art donné par la ville de Saumur, pour MM. les sous-maîtres de manège montés sur leurs chevaux de carrière.

Cette course a été l'objet de l'admiration générale. Elle aurait été la mieux menée de la journée de dimanche. Cinq chevaux étaient engagés et tous de forces égales : pendant tout le parcours, ils se sont tenus en peloton serré.

*Janina*, montée par M. Burnol, est arrivée première; *Fille-de-l'Air*, montée par M. Decas, est arrivée deuxième, et *Cléopâtre*, troisième, montée par M. Cornélis.

6<sup>e</sup> Steeple-chase militaire. — Un objet d'art d'une valeur de 1,200 fr. et 500 fr. en espèces, donnés par l'administration des haras, pour MM. les officiers en garnison à Saumur; Angers, Tours, Vendôme, Poitiers, Nantes et Niort. — Distance : 4,500 mètres avec huit obstacles à franchir.

Pour cette course, huit chevaux étaient en ligne au départ et sont partis avec un ensemble admirable, sautant avec franchise les premiers obstacles. Mais bientôt *Actius* et *Active* se sont plus particulièrement disputé le prix. En arrivant aux tribunes, *Active*, que montait M. Javey, est arrivée première, gagnant d'une demi-longueur sur *Actius*, monté par M. de Bellegarde.

7<sup>e</sup> Steeple-chase (gentlemen-riders). — 2,000 fr.

donnés par la Société des Courses et MM. les officiers de l'École impériale de cavalerie, pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays. — Entrée : 100 fr., moitié forfait. Distance : 4,500 mètres environ, 20 obstacles à franchir.

La dernière course promettait d'être très-intéressante. Deux chevaux seulement étaient engagés : *Elise*, à M. Lavignée, et *Trente-et-Un*, à M. Delafont.

Les deux concurrents étaient dignes l'un de l'autre; des paris sérieux se seraient même engagés, mais *Trente-et-Un* était accablé de fatigues; arrivé dimanche matin, il avait passé près de quarante heures en chemin de fer.

Au début, très-habilement conduit par M. Delafont fils, *Trente-et-Un* a vaillamment combattu, mais, à la banquette irlandaise, les forces lui ont fait défaut; ce n'est qu'avec peine et une grande perte de temps qu'il a pu franchir cet obstacle; plus loin, au talus en terre, mêmes difficultés. Aussi *Elise* est-elle arrivée aux tribunes sans grands efforts.

La vaste enceinte qui entoure la carrière du carrousel est toujours trop étroite, tant est grande la foule d'étrangers qui, de tous les points de la France, arrivent chaque année assister à ces brillants exercices.

Hier soir, les tribunes étaient surchargées de spectateurs et de spectatrices aux plus fraîches toilettes qui avaient peine à contenir leur admiration et leurs émotions, pendant les différentes joutes de ce tournoi.

Nous n'entreprendrons pas de dire comment ont été exécutés, sous le commandement de M. le lieutenant-colonel Loth, les diverses courses des bagues, des têtes, la brillante reprise de manège, les admirables manœuvres des sauteurs en liberté, enfin toutes les marches, contre-marches, changements de pied à toutes les allures. Tout ce travail fait toujours le plus grand honneur aux officiers de l'École de Saumur.

Le carrousel de la troupe ne fait pas moins plaisir : on aime cette mêlée d'hommes de toutes armes se croisant en tous sens et retrouvant leur place respective avec une admirable précision. On conserve toujours le souvenir de cette charge imposante, dans laquelle la voix des chefs et les hurras de la troupe sont couverts par la voix du canon et les détonations de mousqueterie.

M. le général Crespin avait reçu dans la tente d'honneur M. le général Chalanelle, M. le général Michaux, plusieurs officiers supérieurs de l'armée, l'Etat-major de l'École et les autorités civiles de notre ville.

Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir. Dans cette séance, la question de publicité des délibérations a été agitée de nouveau.

Nous avons l'espérance de recevoir désormais une copie du registre des délibérations, que nous publierons aussitôt dans notre journal.

La troupe de M. Nestor de Bierne a donné déjà deux représentations à l'occasion des courses. Aux deux fois la salle a été comble. Aujourd'hui encore, cette même troupe donnera une troisième soirée, et déjà beaucoup de places sont retenues. Cet empressement du public est de bon augure pour les pensionnaires de M. Nestor.

Hier soir, ils interprétaient *Hernani*, de Victor Hugo. Aujourd'hui ils donneront les *Calicots*, grand vaudeville en 3 actes, la *Nuit Blanche*, opérette, et *Pas de fumée sans feu*, comédie.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Perpignan, 25 août. — Des avis de source non officielles assurent que l'insurrection prendrait des proportions assez importantes, et que l'autorité locale perdrait du terrain.

Le 23 août une colonne sortie de Saragosse et commandée par le général Manso aurait été battue par le corps insurrectionnel du général Pierrad; le général Manso aurait été tué dans cette rencontre. En outre, un corps de partisans, sous les ordres du colonel Baldrich, aurait défait le régiment d'Alcantara et un escadron de cavalerie, qui se seraient retirés à Esparagnere. Enfin les mêmes avis ajoutent que l'insurrection de Catalogne compterait maintenant huit mille hommes.

On mande de la Vera-Cruz, le 31 juillet : « Juarez a été reçu à Mexico avec enthousiasme. On assure que Marquez est tombé entre les mains des autorités mexicaines, et que le traître Lopez a été assassiné. Le prince de Salm a été condamné à mort. Le congrès mexicain se réunira au mois de novembre. L'élection du président aura lieu au mois de décembre. »

Vienne, 25 août. — Le *Débat* publie une correspondance de Salzbourg qui assure « de bonne source, » que l'empereur d'Autriche aurait manifesté à l'Empereur Napoléon le désir de se rencontrer à Paris avec le roi d'Italie.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

### Sommaire de l'ILLUSTRATION du 24 août.

Texte : Revue politique de la semaine. — La ville de Salzbourg. — Courrier des bords du Rhin. — Escobedo. — L'insurrection crétoise. — Catastrophe de la rue Sainte-Eulalie, à Bordeaux. — Martial Scandoc, nouvelle (suite). — Exposition universelle : La musique à l'Expo-

sition; — le Jardin réservé; — les Colonies françaises. — Shakspeare (suite et fin). — Le Chemin de fer de Vitry à Fougères. — Hymne national autrichien. — Revue littéraire. — Curiosités de la statistique. — Statue de M. de Morny.

Gravures : Vue de Salzbourg. — Embarquement de femmes et d'enfants crétois à Suia. — Mexique : Escobedo, général en chef des troupes mexicaines. — Bordeaux : Explosion du magasin de pétrole situé sur le cours Napoléon. — Exposition universelle : vue prise dans le jardin réservé. — Le Chemin de fer de Vitry à Fougères (4 gravures). Hymne national autrichien. — Statue de M. de Morny, inaugurée à Deauville. — Échecs. — Rébus.

ÉTAT-CIVIL du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 1867.

NAISSANCES. — 1, Léger-Henri Vergne, rue du Pressoir-St-Antoine; — 2, Georges-André Tavenard, rue St-Nicolas; — 3, Augustine Landeau, rue de la Visitation; — 4, Alexandrine Gagneux, rue de Fenet; — 5, Joséphine-Henriette Napoléon, rue de la Chouetterie; — 6, Eugénie Trouvé, rue de la Visitation; — 7, Adeline-Eugénie Marquet, quai de Limoges; — 8, Ernest Thessinet, rue de Fenet; — 9, René-Louis Lardeux, rue St-Jean; — 10, Joséphine-Aglæ-Pauline Luard, rue Royale; — 11, Henri-Armand Raimbault, rue Beaurepaire; — 12, Louis Gachet, à l'hospice; — 13, Victor Goanvic, rue de l'Ancienne-Prison; — 14, Félix Léger, rue de l'Hôtel-Dieu; — 15, Louise-Juliette Guérineau, rue du Portail-Louis; — 16, Léon-Félix Tremblay, rue de la Fidélité; — 17, Hippolyte Chenuau, rue de la Croix-Verte; — 18, Amélie Oriot, rue du Pressoir-St-Antoine; — 19, Hortense-Marie Allary, rue Pavée; — 20, Clément-François Huichard, place de la Gendarmerie; — 21, Louise-Henriette Cholet, rue du Pressoir-St-Antoine; — 22, Irma Colas, rue du Pavillon; — 23, Léopold Gobert, rue Beaurepaire.

DÉCÈS. — 1, Marie Gouénard, sans profession, 79 ans, place St-Pierre; — 2, Jean-Louis Perare, coutelier, 57 ans, rue du Puits-Neuf; — 3, René Chauveau, charretier, 64 ans, rue du Roi-René; — 4, Anne Besnard, journalière, 70 ans, à la Providence; — 5, André-Désiré-Gille Deperrière, propriétaire, 85 ans, rue du Temple; — 6, Couanet (mort-né), rue de Bordeaux; — 7, Couanet, idem; — 8, François Baudoin, terrassier, 77 ans, à la Providence; — 9, Marguerite Coudert, journalière, 89 ans, à la Providence; — 10, Félicité Cocuau, lingère, 62 ans, épouse de Jacques Maréchal, à l'Hôpital; — 11, Zoé Garot, sans profession, 70 ans, veuve Frédéric Leroux, rue St-Jean; — 12, Jacques Métivier, cordonnier, 68 ans, à la Providence; — 13, Edouard-Louis Coat, 7 ans, rue de Fenet; — 14, Baudouin (mort-

— Et où est-il, cet homme ?  
— Je n'en sais rien ; je veux espérer qu'il ne m'a pas suivi... je me suis échappé. Il me traînait de village en village et je ne le voyais jamais content ; il m'avait tant fait souffrir que je le détestais. La nuit dernière nous nous étions arrêtés dans un village à quatre lieues d'ici ; j'ai profité du moment où il dormait profondément pour me sauver. J'ai marché toute la nuit ; j'ai usé les savates que j'avais aux pieds et un peu mes pieds.  
— Pauvre enfant ! et tu les as nus et meurtris à présent. Mais nous voilà arrivés, tu vas te reposer. Ils étaient, en effet, devant la maison de Wilhem. Il sonna ; Gretchen, sa domestique, vint ouvrir. Ils entrèrent tous les trois dans la salle à manger, modestement meublée, mais proprement entretenue, bien chauffée et bien éclairée. Là, le vieillard put contempler tout à l'aise sa nouvelle trouvaille.  
Le visage pâle et maigre de l'enfant, son corps chétif, attestaient, de la plus triste façon, ses souffrances passées ; mais ces traits conservaient une beauté délicate à laquelle une expression mélancolique donnait un caractère touchant. Blond, aux grands yeux bleus, il offrait le type allemand dans

toute sa perfection.  
Wilhem, après l'avoir examiné en silence, lui demanda avec bonté :  
— Comment t'appelles-tu ?  
— Karl Varner.  
— Quel âge as-tu ?  
— Six ans.  
— Six ans ! c'est bien. Et tu joues du violon ?  
— Assez pour éveiller la curiosité des passants.  
— Connais-tu la musique ?  
— On ne me l'a jamais apprise. Ayant du goût pour le violon, j'ai appris tout seul à en jouer un peu.  
— Qui t'a donné ce violon ?  
— Mon père, qui est mort il y a deux ans.  
— Et où avez-vous trouvé ce petit mendiant-là, monsieur ? demanda Gretchen, qui ne semblait pas très-satisfaite de la trouvaille de son maître.  
— Cela ne te regarde pas, lui répondit sérieusement l'ex-général. Voyons donc un peu comment tu joues de ton instrument, ajouta-t-il en s'adressant au petit Karl.  
Celui-ci ne se le fit pas répéter, il épaula son violon, l'accorda et se mit à jouer avec une remarquable justesse et en mesure. Il joua deux morceaux

coup sur coup, une valse et une vieille chanson, des airs qu'il avait entendus, retenus et appris par routine.  
— C'est assez, lui dit Wilhem en l'arrêtant ; tu as des dispositions, on pourra faire quelque chose de toi.  
Il était attendri ; il avait été frappé déjà de la précoce intelligence dont l'enfant avait fait preuve par ses réponses. Il lui sembla en ce moment que c'était un petit ange que la Providence lui avait envoyé pour peupler sa solitude, lui tenir compagnie, le distraire de son ennui, le consoler de son chagrin.  
— Qu'allons-nous faire de ce petit mendiant ? demanda Gretchen de nouveau.  
— Nous allons d'abord lui donner à manger ? — As-tu faim ?  
— Oh ! oui, monsieur, répondit l'enfant ; je n'ai pas mangé de la journée.  
— De la journée !... Il n'a pas mangé de la journée, entends-tu cela, Gretchen ? Pourquoi ne me l'as-tu pas dit plus tôt, petit Karl ! Je t'aurais fait souper au lieu de te faire jouer.  
— Oh ! je ne mange pas tous les jours, monsieur ; j'ai l'habitude de souffrir de la faim.

— Eh bien ! tu n'en souffriras plus. Vite, Gretchen, les restes du dîner.  
Gretchen disparut en maugréant, et revint bientôt avec les restes du dîner, qu'elle mit sur la table. L'enfant, se rendant promptement à l'invitation du vieillard, s'assit et mangea d'un grand appétit.  
— Et le vin ? dit Wilhem, qui le considérait avec une certaine pitié, tu as oublié le vin, Gretchen ; tu ne veux donc pas qu'il boive ?  
— Il lui faut du vin maintenant ! est-ce qu'il ne peut pas se contenter d'un peu d'eau ? a-t-il l'habitude de boire du vin ?  
— S'il n'en a pas l'habitude, il la prendra, et cela lui fera du bien.  
— Juste ciel ! est-ce que vous comptez le garder ici, monsieur ?  
— Je ferai ce que je voudrai, Gretchen, répondit l'ex-général avec sévérité, et cela ne vous regarde pas. Obéissez-moi.  
  
(La suite au prochain numéro.)

né), rue de la Tonnelle; — 20, Clémentine Millerand, chapeletière, 24 ans, rue Courcouronne; — 24, Athalie Neveu, chapeletière, 20 ans, rue Montée-du-Fort; — Poirier (mort-né), rue Montée-du-Fort; — 25, Daniel Pons-huret, bijoutier, 17 ans, rue de l'Ancienne-Messagerie; — 26, Jeanne Marcadeux, jardinière, 59 ans, épouse André Gaschet, rue Duplessis-Mornay; — André Béliard, journalier, 74 ans, à la Providence; — Jean Beaudouin, charpentier, 60 ans, rue de la Tonnelle; — 29, Louis Masse, charron, 68 ans, route de Varrains.

**MARIAGES.** — 1, Henri Saumur, menuisier, et Marie-Camille Lépine, lingère, tous deux de Saumur; — Joseph-Urbain Lequeux, sieur de long, et Eugénie Mortreau, sans profession, tous deux de Saumur; — Gustave-Henri Cléret, cocher, et Adélaïde-Jeanne Si-

gogne, lingère, tous deux de Saumur; — Jean Achard, huilier, et Clémentine-Radegonde-Rosalie Cadet, sans profession, tous deux de Saumur; — 4, Etienne-Alexis Martin, cuisinier, et Marie-Adrienne Canard, tous deux de Saumur; — 9, Etienne-Florent Guignon, marbrier, et Louise Triberge, couturière, veuve Alcide-Alfred Lepage, tous deux de Saumur; — 17, Nicolas Limousin, brigadier prévôt d'armes, et Zoé-Eugénie Janvier, de Saumur; — 22, Prosper Prêtre, tailleur de pierre, et Désirée-Esther Devaux, tous deux de Saumur; — 25, François Coquau, jardinier, et Ernestine Dauzon, domestique, tous deux de Saumur; — François Grenier, coiffeur, de Château-la-Vallière, et Emélie Petitclair, couturière, de Saumur; — 25, Michel Marquet, cordonnier, et Marie Froger, couturière, tous deux de Saumur; — 30, Louis Rouzeau, tail-

leur de pierres, et Julie-Joséphine Faligon, couturière, tous deux de Saumur; — Frédéric Moutardeau, portefaix, et Françoise Vivant, chapeletière, tous deux de Saumur; — 31, Louis-Eugène Herrault, employé de commerce, et Stéphanie Perrauteau, sans profession, tous deux de Saumur.

**Marché de Saumur du 24 Août.**

Froment (l'h. 77 k.)	26 07	Paille de ratelier	
2 <sup>e</sup> qualité (74 k.)	25 05	(hors barrière).	33 50
Seigle . . . . .	15 —	Paille de lièvre, id.	—
Orge . . . . .	13 —	Foin . . . id.	62 67
Avoine (entrée).	13 75	Lucerne (les 750 k)	50 70
Fèves . . . . .	15 —	Graines de lin (70 k.)	28 —
Pois blancs . . . . .	23 —	— de trèfle (°/k)	—
— rouges . . . . .	21 —	— de luzerne.	—
Cire jaune (50 kil).	220 —	— de colza 65 k	26 —
Huile de noix 50 k.	70 —	— de chenevis	24 —
— de chenevis . . . . .	45 —	Amandes cassées	—
— de lin . . . . .	50 —	(les 100 k.) . . . . .	—

**COURS DES VINS (1).**

BLANCS (2).			
Coteaux de Saumur, 1866.	1 <sup>re</sup> qualité	70 à 80	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	50 à 60	
Ordin., envir. de Saumur 1866.	1 <sup>re</sup> id.	38 à 45	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »	
Saint-Léger et environs 1866.	1 <sup>re</sup> id.	38 à 45	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »	
Le Puy-N.-D. et environs 1866.	1 <sup>re</sup> id.	36 à 40	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »	
La Vienne, 1866.		28 à 32	
ROUGES (3).			
Souzy et environs 1866.		55 à 60	
Champigny, 1866.	1 <sup>re</sup> qualité	70 à 80	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »	
Varrains, 1866.		» à »	
Varrains, 1866.		55 à 60	
Bourgueil, 1866.	1 <sup>re</sup> qualité	55 à 60	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »	
Restigny 1866.		50 à 55	
Chinon, 1866.	1 <sup>re</sup> id.	50 à 55	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »	

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant

Etude de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
En totalité ou par parties,  
En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes,  
LA NUE-PROPRIÉTÉ  
**DES IMMEUBLES**  
Ci-après désignés,  
Dont l'usufruit repose sur une tête de 67 ans.

**SAVOIR :**

- 1<sup>o</sup> Le Champ-Chaillou, près Recouvrance, commune d'Allonnes, contenant 44 ares, n° 831, section J.
- 2<sup>o</sup> Cinquante ares de pré, dans les Asnières, n° 777, section H.
- 3<sup>o</sup> Vingt-deux ares 50 centiares de pré, dans les Montets, n° 490, section H.
- 4<sup>o</sup> Vingt-sept ares de pré, audit lieu, n° 483, section H.
- 5<sup>o</sup> Soixante quatorze ares de pré, dans les Roux, à l'entrée, vers le levant, n° 613, 614, 615 et 616, section M.
- 6<sup>o</sup> Vingt-sept ares de terre, à la Blinière, près le Petit-Moulin, n° 966, section C.
- 7<sup>o</sup> Quatre-vingt-deux ares de terre, au Moulin-Tétard, portion de 864, section J.
- 8<sup>o</sup> Un hectare 16 ares de terre, au Bas-de-Jorry, commune de Brain, près la Grand'Maison, n° 419 et 421, section F.
- 9<sup>o</sup> Vingt-cinq ares 17 centiares, audit lieu, n° 445, section F.
- 10<sup>o</sup> Un pré, clos de fossés, aux Lenards, commune de Brain, faisant autrefois partie de la Rue, compris pour portion sous le n° 227 bis.
- 11<sup>o</sup> Soixante-deux ares 25 centiares de pré, dans les Asnières, n° 626, section H.
- 12<sup>o</sup> Dix-neuf ares 20 centiares, au nord du morceau précédent, même prairie.
- 13<sup>o</sup> Cinquante-cinq ares de pré, dans les Roux, n° 555, section M.
- 14<sup>o</sup> Enfin, une pâture, plantée d'arbres fûtaie en bois blanc, n° 100 et portion de 101, section J.

**A VENDRE**  
DE GRÉ A GRÉ,  
**UNE AUBERGE**  
Désignée sous le nom de  
**LA CROIX-BLANCHE**  
Située à Maucarière, commune de Tessonnière, sur la route de Thouars à Parthenay, belle maison, chambres très-commodes, vastes écuries et fenils, occupée par M. Fournier et autrefois par la famille Bouquet.  
S'adresser à M. BRETONNEAU, propriétaire et maire à Vernoux-en-Gatine, près l'Absie (Deux-Sèvres).

**A VENDRE**  
**TRÈS-BEAU JARDIN**  
AVEC PIÈCE D'EAU,  
Situé en face de la gare des marchandises.  
S'adresser à M. NANCEUX. (460)

**A VENDRE**  
DE GRÉ A GRÉ,  
**UNE PROPRIÉTÉ**  
D'AGRÈMENT ET DE PRODUIT,  
Dans un seul tenant,  
Située au Petit-Puy, commune de Saumur, à 50 mètres de la route impériale de Saumur à Chinon,  
Appartenant à M. SERGÉ, propriétaire à Saumur,  
D'une contenance totale de 2 hectares 58 ares 50 centiares ou 47 boisselées.  
S'adresser, pour visiter cette propriété et traiter à l'amiable, à M. SERGÉ, rue Saint-Lazare, faubourg Nantilly, à Saumur.  
Toutes facilités seront accordées pour les paiements. (450)

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.  
Arrondissement de Saumur.

**COMMUNE DE BAGNEUX.**  
**VENTE**  
**DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE.**

Le Maire de la commune de Bagnoux a l'honneur de prévenir le public que le lundi 9 septembre il sera procédé, à la Mairie de Bagnoux, en présence d'une commission municipale, à la vente, par adjudication aux feux, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'ancien presbytère de Bagnoux, sis sur le bord de la rivière du Thouet.  
La mise à prix est de trois mille francs, ci. . . . . 5.000 fr.  
On pourra visiter le presbytère, le jeudi et le dimanche, jusqu'au 8 septembre.  
A Bagnoux, le 14 août 1867.  
(448) E. DEMAREST.

**VENTE MOBILIÈRE**  
Le dimanche 1<sup>er</sup> septembre 1867, à 10 heures du matin, en la maison du sieur Beny, sise à La Motte, commune d'Artannes.  
Il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Laumonier, notaire à Saumur, à la vente aux enchères de mobiliers appartenant à demoiselle Madeleine-Renée Charbonneau, interdite, placée à l'hospice civil de Doué.  
On vendra:  
Deux lits complets, draps et chemises, tables, armoire, vins blanc et rouge en bouteilles et en barriques, fûts vides, une jument, plusieurs lots de bois et de foin, et quantité d'autres objets.  
On paiera comptant, et cinq centimes par franc en sus. (461)

**A LA VILLE DE PARIS.**  
**On demande un apprenti**  
pour le commerce. (425)

**TROIS BEAUX ARBRES.**  
Essence acacias,  
**ET UN BEAU MAGNOLIA**  
**A VENDRE**  
S'adresser à M. LE POT, conservateur à Saumur. (455)

**A LOUER**  
**UNE MAISON**  
Située à Saumur,  
Rue Haute-Saint-Pierre,  
Cave, écurie, remise, cour et jardin.  
Entrée en jouissance de suite.  
**UNE AUTRE MAISON**  
Rue du Portail-Louis,  
Occupée par M. Dézy.  
Entrée en jouissance à la Saint-Jean 1868.

**A LOUER**  
PRÉSENTEMENT  
**UNE CHAMBRE**, rue Saint-Nicolas, au-dessus de chez M. Menard.  
**UNE PORTION DE MAISON**, rez-de-chaussée, cave et grenier, rue du Pavillon.  
**UNE CAVE**, rue de Fenet.  
S'adresser à M. GIRARD-ROUSTEAUX, place de la Grise. (455)

**A AFFERMER**  
Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine,  
**UN PETIT LOGEMENT**

Et **UN JARDIN** bien affructé, situés au Pont-Fouchard, commune de Bagnoux.  
S'adresser à M. AUDRAIN, propriétaire, qui l'habite. (456)

**A LOUER**  
PRÉSENTEMENT,  
**UNE MAISON**, située rue de la Petite-Douve, n° 17.  
S'adresser à M. DUFOUR, huissier.

**AVIS.**  
M. BOISSIER invite les personnes auxquelles il peut devoir, à faire remettre leurs notes chez M. POULET, avoué, Grand'Rue, n° 10; il les informe qu'avant peu leurs comptes seront intégralement réglés, avec les intérêts de retard. (452)

**AVIS**  
**UNE COMPAGNIE D'ASSURANCES** contre l'incendie demande un **DIRECTEUR** particulier pour l'arrondissement de Saumur.  
Il n'est pas indispensable d'habiter le chef-lieu d'arrondissement.  
Fortes remises, traitement fixe.  
Ecrire, FRANCO, à M. BÉNION, rue d'Anjou, Angers. (457)

**FABRIQUE D'ENCRE**  
de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.  
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**NOUVELLE SOUSCRIPTION**  
Chez **PAUL GODET**, imprimeur-libraire à Saumur.

**DICTIONNAIRE**  
DE LA  
**CONVERSATION**  
**ET DE LA LECTURE**

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,  
PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRE,  
Sous la direction de M. W. DUCKETT.

**SECONDE ÉDITION**  
**Seize volumes**, grand in-8°, format dit *Panthéon littéraire*, de 800 pages chacun, à deux colonnes,  
Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.  
**L'Ouvrage complet: 200 francs** au lieu de 400 francs, prix de la 1<sup>re</sup> édition.  
**Un exemplaire est déposé au bureau du journal** pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 24 AOUT.			BOURSE DU 26 AOUT.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862 . . . . .	69 80	» 02	» »	69 65	» »	» 15
4 1/2 pour cent 1852 . . . . .	100 40	» »	» 10	100 40	» »	» »
Obligations du Trésor . . . . .	472 50	» »	2 50	472 50	» »	» »
Banque de France . . . . .	3320	» »	5 »	3305	» »	15 »
Crédit Foncier (estamp.) . . . . .	1390	» 2	50 »	1377 50	» »	12 50
Crédit Foncier colonial . . . . .	560	» »	» »	560	» »	» »
Crédit Agricole . . . . .	625	» »	» »	625	» »	» »
Crédit industriel . . . . .	640	» »	» »	640	» »	» »
Crédit Mobilier . . . . .	322 50	» »	2 50	317 50	» »	5 »
Comptoir d'esc. de Paris . . . . .	715	» »	1 25	712 50	» »	2 50
Orléans (estampillé) . . . . .	896 25	» »	1 25	895	» »	1 25
Orléans, nouveau . . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes) . . . . .	1161 25	» »	1 25	1160	» »	1 25
Est . . . . .	546 25	» »	1 25	547 50	1 25	» »
Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	896 25	2 50	» »	896 25	» »	» »
Lyon nouveau . . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi . . . . .	552 50	» »	5 »	550	» »	2 50
Ouest . . . . .	570	» »	» »	572 50	2 50	» »
C <sup>o</sup> Parisienne du Gaz . . . . .	1575	2 50	» »	1580	5 »	» »
Canal de Suez . . . . .	315	» »	» »	316 25	1 25	» »
Transatlantiques . . . . .	345	» »	» »	349 25	1 25	» »
Emprunt italien 5 0/0 . . . . .	49 25	» 10	» »	48 10	» »	15 »
Autrichiens . . . . .	485	» »	» »	478 75	» »	6 25
Sud-Autrich.-Lombards . . . . .	383 75	» »	» »	378 75	» »	5 »
Victor-Emmanuel . . . . .	57	4 50	» »	55 50	» »	1 50
Romains . . . . .	59 75	» »	25 »	57	» »	2 75
Crédit Mobilier Espagnol . . . . .	202 50	» »	2 50	200	» »	2 50
Saragosse . . . . .	87 50	3 50	» »	86	» »	1 50
Séville-Xérès-Séville . . . . .	25 50	» »	50 »	26	» »	50 »
Nord-Espagne . . . . .	75	» »	2 »	74	» »	1 »
Compagnie immobilière . . . . .	150	» »	» »	148 75	» »	1 25

**OBLIGATIONS 3 p. 0/0**, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.  
Nord . . . . . 318 75  
Orléans . . . . . 315  
Paris-Lyon-Méditerranée . . . . . 318  
Ouest . . . . . 311 50  
Midi . . . . . 311  
Est . . . . . 314

Saumur, P. GODET, imprimeur.